

<https://enseignants.se-unsa.org/Situation-des-Greta-l-Unsa-Education-alerte-le-ministre>



# Situation des Greta : l'Unsa Éducation alerte le ministre

- Je suis... - Personnel Gréta/MLDS -

Date de mise en ligne : mardi 26 janvier 2021

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

La crise sanitaire n'épargne pas les Greta, et un certain nombre d'entre eux connaissent déjà des difficultés importantes. De lourdes conséquences financières peuvent mettre en péril ces structures de la formation professionnelle tout au long de la vie dans lesquelles exercent de nombreux collègues contractuels ainsi que des personnels en heures supplémentaires ou en complément de services. Aujourd'hui, ces difficultés pourraient aller jusqu'à l'impossibilité de rémunérer les formateurs, et menacent l'activité de ces opérateurs publics de formation.

Le SE-Unsa, avec les syndicats des personnels de direction, d'intendance, et des directeurs délégués aux formations professionnels écrivent au ministre pour l'alerter et lui demander des mesures pour maintenir l'activité des Greta.

[Lire le courrier](#)  
[\(cliquer pour agrandir\)](#)



Paris, le 22 janvier 2021

A Jean-Michel BLANQUER  
Ministre de l'Éducation nationale,  
de la jeunesse et des sports

**Objet :** alerte sur la situation des GRETA

Monsieur le ministre

La formation tout au long de la vie dont les GRETA sont des opérateurs essentiels est une ambition majeure de notre ministère.

Or, la crise sanitaire que nous traversons et qui affecte durement l'ensemble des acteurs économiques n'épargne pas les GRETA, que ce soit en termes d'activité ou de recouvrement des créances, y compris sur les tiers publics.

Les conséquences financières sont de trois ordres :

- Risques de lourds déficits d'exploitation ;
- Diminutions notables des fonds de roulement qui risquent, en certaines hypothèses, de devenir négatifs ;
- Besoins de fonds de roulement positifs à des niveaux mettant en péril la solvabilité des GRETA, contraints de recourir à des sources de financement externes.

Même si l'ensemble des GRETA ne cumulent pas obligatoirement ces handicaps, nous avons été alertés sur deux situations extrêmement préoccupantes, celles des GRETA de Limoges et de Poitiers, pour lesquels la situation d'insolvabilité risque de conduire à termes plus ou moins brefs à l'impossibilité de verser les salaires des personnels.

Rien dans les temps à venir ne permet d'affirmer que les choses iront s'améliorant et que d'autres GRETA ne connaîtront pas rapidement le même sort. Pour ce que nous en apprenons, il semble que la situation évolue favorablement s'agissant du GRETA de Poitiers mais rien n'est sauvé encore. De manière générale, il est indispensable sur ce sujet que les autorités académiques, les services des finances publiques et les régions fassent preuve de la plus grande réactivité possible et qu'on leur en donne les moyens, de manière à ne pas maintenir les équipes de direction et les personnels des GRETA dans une angoissante expectative avec le risque d'une perte d'activité plus grande encore.

Nous croyons utile, Monsieur le ministre, de vous rappeler que les opérateurs publics de formation que sont les GRETA ne disposent en matière de ressources humaines d'aucuns des aménagements concédés en temps de crise à leurs concurrents privés. Cela ne fait qu'accentuer la précarité et l'incertitude chez leurs personnels non titulaires et gagés et constitue un frein majeur à leur activité, mettant ainsi en péril vos louables ambitions en termes de formation tout au long de la vie.

En conséquence, nous souhaiterions connaître rapidement, Monsieur le ministre, les mesures que vous comptez prendre, notamment à l'adresse des autorités académiques, pour remédier sans délai aux graves situations qui se présentent et peuvent se présenter encore, un bilan national des forces et faiblesses du réseau des GRETA en ces temps de crises nous apparaissant par ailleurs indispensable.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Frédéric MARCHAND,  
secrétaire général de l'UNSA Éducation



Jean-Marc BŒUF,  
secrétaire général  
d'A&I-UNSA



Stéphane CROCHET,  
secrétaire général  
du SE-UNSA



Philippe VINCENT,  
secrétaire général  
du SNPDEN-UNSA



Dominique  
POUCHAIN,  
secrétaire général du  
SN2D-UNSA Éducation